

Chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **34 (1926)**

Heft 12

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE

Dans sa séance du 3 novembre, tenue dans la salle du Sénat du palais de Rumine, sous la présidence de M. G. de Blonay, la *Société d'histoire de la Suisse romande* a nommé membres honoraires M. l'abbé Chaume, de l'Académie de Dijon, auteur d'une Histoire de la Bourgogne, et M. Fernand Mercier, conservateur du Musée de Dijon. M. Fr.-Th. Dubois a été appelé à faire partie du Comité.

M. W. de Sévery, empêché, a remis à M^{me} van Muyden, pour en donner lecture, un journal rédigé au cours des « Trois glorieuses » (27, 28 et 29 juillet 1830) par le lieutenant de Freudenreich, du régiment des gardes suisses qui, pendant que Polignac s'obstinait et que Charles X se divertissait à Saint-Cloud, furent presque seuls à rester fidèles à leur serment. Abandonnée sans vivres et sans munitions, ayant l'ordre de ne pas tirer, la garde suisse fut contrainte, pour sa défense, d'enfreindre cet ordre et tint la dernière dans Paris où « comme la mer qui monte, le peuple soulevé grondait ».

M. Emile Butticaz a lu un intéressant travail sur les commissaires romands, fonctionnaires établis par Berne pour fixer et enregistrer les droits féodaux et autres qui liaient les tenanciers aux propriétaires nobles. Ces commissaires ne laissèrent pas de tenir leurs intérêts pour plus dignes de leur attention que ceux de Messieurs de Berne et durent être soumis à une stricte surveillance.

M. G.-A. Bridel a donné enfin, au sujet de l'*Oratoire des Ames intérieures*, reconstitué au Musée du Vieux-Lausanne, un grand nombre de renseignements du plus vif intérêt sur l'histoire de cette secte qui se rattachait aux idées de M^{me} Guyon et dont le principal fondateur et le premier chef fut le pasteur Dutoit-Membrini. Née peu après le milieu du XVIII^{me} siècle, cette congrégation curieuse se perpétua pendant 60 à 70 ans avec des modifications intéressantes dans ses idées et sa composition. Le fait que Henri Polier, préfet national, à l'époque de la République helvétique, s'y rallia, fait mieux comprendre l'attitude de celui-ci et les sentiments du public à son sujet. Le vœu unanime des auditeurs de M. Bridel est de le voir mettre au net son travail des plus intéressants afin qu'il soit publié.

Après cette longue et substantielle séance, les membres de la société se rendirent nombreux au Musée du Vieux-Lausanne, sous la direction de M. G.-A. Bridel.
